



## Compte-rendu du bureau « élargi aux responsables d'activités » du mercredi 5 septembre 2018 de 10h à 11h30 à la MGEN

**Présents :** Claudie Baulard, Pierre Béraudier, Catherine Cadoux, Jocelyne Carette, Yvette Cézette, Michel Chagnard, Michel Christofol, Michel Contet, Gisèle Costet, Guillermin Fabienne, Roland Guillon, Eliane Jay, Marie-Hélène Mazuir, Georges Montot, Michel Rocipon, Christian Rozier, Jacques Vallet, Jean-Pierre Vallot.

### **1) Le point de la situation par Jacques Vallet :**

11 – Le déménagement :

Il semble en bonne voie. J C Peron nous informera dès que la situation sera réglée. Des interventions extérieures (élus de la Mairie de Bourg et services administratifs etc....) ont, je pense œuvré en faveur de notre demande.

En attendant il convient d'organiser la rentrée dans les locaux actuels.

12 – Activité pain à Villette :

En juillet une convention a été élaborée après notre réunion entre la MGEN et les responsables du foyer rural et de sa section pain. Une intervention extérieure aux responsables du foyer s'est manifestée souhaitant la modification d'un article de la convention. Celle-ci a déjà été envoyée à J C Peron pour signature bien avant cette intervention. Nous ne réagissons pas et attendons.

13 – La photocopieuse :

Nous n'avancons guère, le dossier repris par la nouvelle directrice de la MGEN, Sylvie Didier, a été bien cerné par celle-ci. Nous souhaitons ne pas garder la photocopieuse, elle revient trop cher.

Plusieurs pistes sont en vue pour casser cette location :

- Nous pensons que le matériel mis à notre disposition pour fonctionner doit être pris en charge par la section départementale.
- L'étude critique du contrat signé par la MGEN ne comporte aucun moyen de résiliation. Il implique arbitrairement 22 trimestres de location.
- Le contrat ne stipule pas certains frais supplémentaires qui nous sont impliqués.
- Nous consultons un professionnel de la location d'imprimante sur les points litigieux de ce contrat qui nous paraissent abusifs.
- Des prélèvements inexplicables sur notre compte continuent tels que 1500 copies supplémentaires et non justifiées sur un mois.
- Enfin, la solution envisagée par la section pour effacer le surplus payé ne nous convient pas.

14 – Marches de cet été :

Le bureau remercie Frédéric pour sa disponibilité et les sorties proposées pendant la période estivale.

15 – L'information :

Aline Pomathios, bien que fatiguée a repris le triptyque pour l'actualiser avant de le remettre en place accompagné de nouveaux prospectus. Bonne santé Aline.

## 2) Préparation de l'A.D.I. :

L'A.D.I. de rentrée est fixée au vendredi 28 septembre 2018.

Elle débutera à 13h30 par l'assemblée générale 2FOPEN-JS du département de l'Ain sous la responsabilité de Fabienne Guillermin en remplacement du Président Michel Contet indisponible pour raison médicale.

Vers 14h15 nous devrions pouvoir ouvrir notre A.D.I.

Les intervenants :

- Jacques Vallet fera le point de la situation.
- Fabienne Guillermin présentera la situation financière.
- Médiathèque, Marie Hélène rappellera les modalités de son fonctionnement.
- Danses en Ligne, Catherine Cadoux précisera pour cette saison les créneaux horaires prévus pour son fonctionnement.
- Poésie, Roland Guillon exposera comment ils envisagent la difficile succession de Raymond Lhenry.
- Voyages, Eliane Jay présentera le programme et les modalités d'inscription.
- Scrabble, Georges Montot présentera les conditions de mise en route de cette nouvelle activité.
- Site Web, Georges Montot rappellera les modalités de connection et proposera un atelier de dépannage.
- Michel Christofol, présentera, à l'aide d'un diaporama, les modalités d'inscription au Club pour la saison 2018-19.

Vers 15h les inscriptions seront ouvertes avec 6 bureaux correspondant aux 2 premières lettres des noms des adhérents soit de : A à CA – CE à DU – E à GR – GU à MA – ME à PI – PL à Z

Michel Christofol tiendra un bureau pour la remise éventuelle des cartes d'adhésion club aux adhérents dont le dossier a été préalablement enregistré et la vérification de la recevabilité des attestations du questionnaire Sport en regard du C.M. antérieur.

Un affichage des listes d'inscription par activité est maintenu à l'extérieur.

## 3) Rendez-vous Vendredi matin 28 septembre à partir de 10h

- pour la mise en place de la salle et l'affichage extérieur des listings par activité
- les dernières précisions sur le déroulement de l'A.D.I.

Merci à tous et toutes pour votre généreuse disponibilité.

- 4) Une réflexion est ouverte pour la création éventuelle d'une carte de membre d'honneur à tarif réduit (18€ ?) qui concernerait les personnes qui souhaitent rester membre du club sans suivre les activités hebdomadaires régulièrement programmées. Elles pourraient encore visiter le site web, assister aux programmes des vendredi après-midi ou aux animations ponctuelles telles que le récital de poésie ou la galette des rois...  
Le débat a montré des avis partagés sur l'ouverture de cette possibilité.  
Donc à soumettre à notre réflexion pour une prise de décision ultérieure à la lumière des informations qui nous parviendront en ce début de saison suite à la mise en œuvre du montant unique de la participation financière de l'adhésion club.

Compte-rendu réalisé à partir des notes de Jacques Vallet et Michel Christofol.

Fait à Bourg en Bresse le 06/09/18

